les épaules d'un homme. Elle est toute faite de devoirs, d'obligations, elle ne comporte que quelques droits, encore lui discute-t-on bien aisément et partout la gratitude et le respect, et lui menage-ton souvent les marques tangibles de la reconnaissance.

Si l'on voulait trouver dans la morale facile d'aujourd'hui, dont le seul axiome est de ne condamner que celui qui est pris, dont la seule action mauvaise est le flagrant délit, la règle de ses droits et de ses devoirs, la vie du médecin deviendrait bientôt celle d'un brigand assuré d'avance de toutes les impunités.

Que d'abus d'autorités, que de vilenies, que de crimes le médecin pourrait commettre sans que jamais personne, même les victimes, ne puisse en demander compte.

Que de facilité pour le mal, que d'occasions de nuire, que de sollicitations de toutes sortes inviteraient le médecin protégé par les misères et les hontes de ses malades, et profitant d'une confiance qu'il ne ferait que trahir, d'un respect dont il serait l'objet absolument indigne.

Il faut donc chercher plus haut et la voir dans la loi naturelle telle que la comprend un esprit honnête et une âme pure, ou plutôt dans cette même loi idéalisée et relevée au niveau de l'âme immortelle, image et ressemblance du Dieu créateur, qui s'appelle la morale chrétienne.

"Ce sera donc," écrit le Docteur Max Simon, dans l'introduction de son traité de Déontologie Médicale "à la lumière de la morale sublime, telle que l'a formulé le christianisme que nous étudierons les devoirs variés, qui naissent pour le médecin, et de ses études spéciales et de ses relations particulières avec la société. Ceux-là mêmes, qui n'admettent pas avec nous la vérité des dogmes, dont cette morale est l'induction pratique, ne pouront au moins contester la légitimité du criterium que nous avons choisi, Tant que la Philosophie se tient dans la région de la spéculation et de la théorie, elle est loin d'arriver à des solutions acceptées de tous; mais il n'en est plus de même lorsqu'elle touche à la morale: